

St-Phi Actu'

Site Web de la commune : www.saintphilibert-21.fr

Novembre 2020



COVID 19 - Port du masque et couvre-feu



Pour rappel, le port du masque est obligatoire sur toute la Côte d'Or pour toute personne de 11 ans et plus :

- sur les foires, marchés couverts ou non, brocantes, vide-greniers
- dans un rayon de 100 mètres autour des écoles de 8h à 18h
- sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public entre 8h et minuit dans certaines communes de la métropole.

Interdiction de rassemblements festifs dans les établissements recevant du public

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, l'arrêté préfectoral n°1080 du 24 octobre 2020 impose de nouvelles règles pour limiter l'épidémie toujours bien présente.

La pratique des activités physiques et sportives dans tout établissement recevant du public est interdite et les piscines couvertes sont fermées.

Un couvre-feu est instauré depuis le 24 octobre jusqu'au 14 novembre de 21h à 6h. Des règles dérogatoires sont mises en place pour répondre à des déplacements obligatoires ou pour des raisons professionnelles. Voir arrêté sur le site de la Préfecture.

Vous encourez une amende de 135 € pour le non-respect de ces consignes
Continuez à vous protéger pour la sécurité de toutes et tous.

Affouages 2020 /2021

Les personnes qui souhaitent réaliser de l'affouage dans les bois communaux, en parcelle 34 au bas de la Rue du Pré Rond, voudront bien venir s'inscrire aux heures d'ouverture de la mairie du 2 au 16 Novembre 2020.

Le tirage au sort des lots aura lieu le 23 Novembre 2020 à 18h.

Le prochain conseil municipal est prévu lundi 7 Décembre 2020 à 18h30

Salle de Remise en forme

Venez découvrir notre petite mais conviviale salle de remise en forme. Vous pourrez y faire du vélo, du rameur, de la course à pieds sur tapis, de la musculation

Le tout à des conditions de prix raisonnables : 50 €/personne /an.

Les jours et heures d'ouvertures sont :

- *Lundis de 8h45 à 10h00 et de 18h00 à 20h00 (hiver 19h30)*
- *Mardis de 18h00 à 20h00 (hiver 19h30)*
- *Mercredis de 9h00 à 10h30*
- *Jeudis de 18h00 à 20h00 (hiver 19h30)*
- *Vendredis de 8h45 à 10h00*



Attention, en raison de la crise sanitaire lié au COVID19 et selon l'arrêté préfectoral du 14 octobre 2020, la salle de sports se trouve à nouveau fermée jusqu'au 14 novembre 2020.

Commémoration du 11 Novembre



102^{ème} anniversaire de l'Armistice

Mercredi 11 NOVEMBRE 2020

Monsieur Hubert POULLOT, Maire, et le Conseil Municipal de Saint-Philibert vous prient de bien vouloir leur faire l'honneur d'assister à l'hommage de tous les morts pour la France.

Cérémonie au monument aux Morts à 11 h 00

A l'issue de la cérémonie, et tout en respectant les gestes barrières, une visite de l'église dont les travaux sont terminés sera organisée pour l'ensemble de la population.

Messe à l'église de St PHILIBERT

La prochaine messe est prévue le samedi 21 Novembre à 17h30

VENTE de Verres

Une idée de cadeau : Nous rappelons que vous avez la possibilité d'acheter des verres à l'effigie du blason de la commune pour 20 € le coffret de 6 verres.

Vous pouvez venir en mairie pour l'achat.

